

1507 (10 DÉCEMBRE).

Hilaire de Coustures, garde, et Richard Escouart, m<sup>e</sup> part<sup>er</sup> de Poitiers, apportent 3 pilles et 9 trousseaux à écus au soleil, 2 pilles et 6 trousseaux à grands blancs, avec les marcs servant à peser les délivrances.

Le même jour, André Larches et Richard Basire, le premier garde et le second m<sup>e</sup> part<sup>er</sup> de Saint-Lô, apportent une pille et 2 trousseaux à écus au soleil, une pille et 2 trousseaux à  $\frac{1}{2}$  écus, 5 pilles et 10 trousseaux à grands blancs, avec une pièce de 3 marcs et une d'un marc servant à peser les délivrances.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>r</sup>, 7.)